

71 Avenue Olivier Messiaen 72000 I F MANS

16 au 19 décembre 2024 (28 heures)

Date limite d'inscription : 4 novembre 2024

Maintenance courante des clarinettes, saxophones et flûtes traversières

1 365 €

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier des dysfonctionnements sur une clarinette, une flûte traversière et un saxophone
- Connaître les techniques de base du réglage et de la révision générale des instruments afin de pouvoir communiquer et conseiller sur l'entretien
- Réaliser des interventions de base pour des dépannages d'urgence

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Publics concernés

Professeurs de conservatoire ou école de musique, grand élève ou futur candidat

Prérequis

Aucun

LIEU DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

HORAIRES DE LA FORMATION

9 h - 12 h / 13 h - 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 12 personnes pour permettre un suivi individualisé.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- Maintenance avancée des clarinettes, saxophones et flûtes traversières
- Maintenance de la clarinette basse
- La clarinette de haut en bas!
- Voyage au coeur du saxophone
- Voyage au coeur de la trompette

CONTACT

Service formation continue Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30 E-mail : formation.continue@itemm.fr



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

lour1

Connaître le fonctionnement de la clarinette, du saxophone et de la flûte traversière

- Identifier leurs différents composants, les matériaux et leurs fonctionnements
- Réaliser un premier contrôle chronologique et méthodologique de l'instrument : points de réglages, points de contrôle ...

Jour 2

Connaître les techniques et précautions apportées lors du démontage, nettoyage et remontage d'un instrument

- Connaître les principes de démontage et de remontage d'un instrument ou d'une partie d'instrument
- Connaître les techniques de nettoyage (produits, polissage...)
- Contrôler et diagnostiquer la qualité d'un emboîtement (tenon de clarinette, de flûte traversière, de liège bocal de saxophone)

Jour 3

Réaliser une opération de maintenance simple

- Remplacer un liège de butée
- Extraire et effectuer un remplacement simple de ressort cassé

Jour 4

Réaliser une opération de maintenance simple

- Identifier les opérations de réglage
- Détecter des défauts de bouchage des tampons

INTERVENANTS

Marie MURGUE

Titulaire d'un BMA à l'ITEMM, elle travaille dans son atelier L'ouïe fine à Aurillac depuis une quinzaine d'années. Elle intervient régulièrement dans le cadre des formations proposées par l'ITEMM.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette action de formation en présentiel alterne démonstrations, mises en situation encadrées, enseignements théoriques et pratiques. Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS, FRANCE TRAVAIL,...).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont à envoyer en ligne : www.itemm.fr rubrique Formation Professionnelle Continue.

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature et de l'avance. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.

MOYENS À DISPOSITION

Un poste de travail par personne, ateliers spécialisés, outillage et matériel fourni, supports de cours et techniques en français. L'ITEMM fournit les instruments supports.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants. Dans ce cas précis, l'avance versée sera intégralement remboursée - voir nos conditions générales de vente.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

Contact : referent-handicap@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

- 1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
- 2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail: formation.continue@itemm.fr

71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

SIRET: 38013367800025

DE 52720035472